

Euro-Latin American Parliamentary Assembly Assemblée Parlementaire Euro-Latino Américaine Asamblea Parlamentaria Euro-Latinoamericana Assembleia Parlamentar Euro-Latino-Americana



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EURO-LATINO-AMÉRICAINE

Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'Homme

30.09.2008

DOCUMENT DE TRAVAIL

Suivi du V^e Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes (UE-ALC), Lima, mai 2008

Co-Rapporteur: Nathalie Griesbeck

DT\745230FR.doc AP100.365 v01-00

FR FR

I. INTRODUCTION

Depuis presque trente cinq ans, l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes (UE-ALC) ont entamé un dialogue régulier. Tout d'abord au niveau parlementaire et ensuite au niveau des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernement.

Ces Sommets, devenus bi-annuels, se sont tenus à Rio (1999), Madrid (2002) et Guadalajara (2004), Vienne (2006) et Lima (2008). Ces réunions de haut niveau sont devenues indispensables dans le cadre des relations entre l'UE et l'ALC. Elles ont ouvert le chemin vers une relation institutionnalisée, stable, tournée vers l'avenir autour d'un objectif commun : la mise en œuvre de l'Association stratégique bi-régionale préconisée depuis le sommet de Rio. Dans le monde d'aujourd'hui cette Association entre deux partenaires, unis par des liens et affinités séculaires, est plus que jamais nécessaire. Dans ce contexte il faut souligner que:

- Les Sommets euro-latino-américains ont acquis une importance croissante par le biais des pays participants, par la contribution des parlementaires et de la société civile aux réunions préparatoires, ainsi que par le choix des thèmes à débattre;
- les Sommets, depuis Lima, représentent 60 pays et un milliard de citoyens;
- les Sommets ont su établir des thèmes prioritaires pour les relations bi-régionales autour de trois piliers : le dialogue politique, le libre commerce et la coopération.

Malgré leur succès, les Sommets euro-latino-américains doivent éviter les pièges des effets spéciaux et notamment ceux de la "diplomatie médiatique". En outre, un des principaux problèmes de ces réunions réside dans le suivi des décisions prises. L'Union européenne, par le biais de la Commission européenne, présente des communications relatives au suivi des thèmes analysés. Toutefois, ce suivi n'a pas d'équivalent dans ALC, vu l'absence d'une institution homologue. Ceci dit, les Sommets UE-ALC ont un rôle fondamental dans l'approfondissement des relations bi-régionales, car ils constituent des occasions uniques pour approfondir les sujets d'intérêt commun. Il serait souhaitable que ces sommets soient caractérisés par:

- une perspective politique réaliste permettant une construction graduelle de l'Association stratégique birégionale;
- la mise en œuvre d'une "feuille de route" crédible avec des objectifs clairs.
- l'établissement de compromis au niveau du dialogue politique, des relations économiques et de la coopération birégionale.

Quel bilan et perspectives doivent être tirés des Sommets UE-ALC?

A Rio, en 1999, l'objectif de l'Association stratégique entre les deux continents a été approuvé. Cet objectif, basé sur les affinités profondes qui unissent les deux régions, devrait être mis en œuvre par le biais d'un dialogue politique renforcé, d'une libéralisation élargie et équilibrée des échanges économiques et financiers, ainsi que d'une coopération accrue dans

2/13

AP100.365 v01-00

DT\745230FR.doc



¹ La 1ère Conférence interparlementaire (PE - PARLATINO) a eu lieu à Bogota en 1974.

des secteurs-clés comme le développement, la culture, la science et l'éducation.

A Madrid, en 2002, les partenaires européens et latino-américains ont consolidé la voie tracée à Rio : renforcer leurs mécanismes de coordination de positions dans les forums internationaux et insister sur la nécessité du multilatéralisme. En outre, ce 2ème Sommet s'est intéressé aux questions liées à la société de l'information, sans toutefois, analyser avec profondeur les problématiques de la cohésion sociale et de l'intégration régionale. Finalement, à Madrid, la fin des négociations UE-Chili, visant l'Accord d'association entre les deux partenaires, fut annoncé, ainsi que l'encouragement aux négociations UE-Mercosur et la décision de préparer des accords de dialogue politique et de coopération avec les pays andins et centraméricains.

Le Sommet de Guadalajara, en 2004, a révélé la vitalité des relations euro-latino-américaines. Il a été particulièrement bien préparé par les gouvernements et la société civile. Un des principaux résultats de ce Sommet fut la décision de reconnaître le multilatéralisme comme système de régulation des relations internationales. La cohésion sociale, suggérée par les partenaires européens, fut un autre thème-clé de cette réunion. La région latino-américaine reste la plus inégale de la planète et la lutte contre la pauvreté exige une coopération internationale renforcée. Finalement, la question de l'intégration régionale, condition *sine qua non* d'un partenariat homogène, fut également discutée. En effet, l'Association stratégique bi-régionale ne pourra pas progresser si les pays latino-américains ne font pas un pas plus vigoureux dans le sens de l'intégration régionale et si l'Union européenne ne manifeste pas une volonté politique claire.

Le sommet de Vienne en 2006 a également insisté sur le multilatéralisme, le renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale en Amérique latine et de la cohésion sociale par le biais de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'inégalité. Ce sommet a soulevé également des aspects importants pour l'Association stratégique comme: l'énergie, l'environnement et les investissements (le besoin d'avoir un climat favorable aux investissements étrangers). À Vienne, il a été décidé de lancer les négociations visant à un accord d'association entre l'UE et l'Amérique centrale semblable à ceux en vigueur avec le Chili et le Mexique. Ce sommet a également encouragé la mise en œuvre de l'Assemblée parlementaire UE-Amérique latine (EuroLat) et de l'Espace commun en matière d'enseignement supérieur.

Malgré les différentes conceptions, les divergences internes de chaque partenaire sur ce que doit être l'association stratégique, et malgré la conjoncture internationale qui n'est pas toujours favorable¹, les Sommets UE-ALC continueront à exercer un rôle prépondérant dans ce rapprochement, toujours plus nécessaire dans un monde globalisé. Par ailleurs, la faillite du projet de grand marché de l'Alaska à la Terre de Feu, la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)² et l'arrivée de la composante asiatique en Amérique latine³ constituent un tournant.

-

¹ Attentats du 11 septembre 2001, crise argentine, guerre d'Irak, rejet de la Constitution européenne, tensions au sein du Mercosur, crises dans la Communauté andine, etc.

² L'échec de la ZLEA ne doit pas masquer les progrès des accords bilatéraux ou multilatéraux, notamment ceux de commerce (TLC) entre les Etats-Unis et plusieurs pays latino-américains.

³ La coopération économique Asie Pacifique (APEC) à laquelle participent 21 pays, dont le Mexique, le Pérou et le Chili forment une dimension politique croissante et offrent de nouvelles possibilités aux échanges commerciaux.

II. LES PERSPECTIVES DU SOMMET DE LIMA

Après les réalisations du IV^e Sommet UE-ALC (Vienne, 2006), le succès du V^e Sommet, prévu pour Lima en mai 2008, revêtait une importance toute particulière, car ce sommet incarnait la volonté et la détermination nécessaires à la consolidation et à l'approfondissement de l'Association stratégique birégionale.

L'agenda du sommet prévoyait essentiellement des débats autour des deux thèmes suivants:

- Pauvreté, inégalité, exclusion sociale, et
- Développement durable (changement climatique, environnement, énergie).

La lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion - ou la promotion de la cohésion sociale - reste l'une des grandes priorités du partenariat stratégique UE-ALC. Depuis le sommet de Guadalajara en mai 2004, les deux régions ont placé la promotion de la cohésion sociale au cœur de leurs relations. Ainsi, le sommet de Lima devrait être le forum du dialogue ouvert et fructueux concernant les politiques en faveur de la cohésion sociale, y compris les mesures de réduction de la pauvreté destinées à supprimer les inégalités et à favoriser l'inclusion et la reconnaissance des droits sociaux fondamentaux¹. L'objectif consiste à partager des expériences, à encourager les bonnes pratiques et stratégies, et à contribuer ainsi à une plus grande intégration sociale, ainsi qu'à une plus grande égalité des chances pour tous.

La déclaration du sommet de Vienne prévoyait le lancement d'un dialogue en matière d'environnement. Le sommet de Lima devrait être l'occasion de faire savoir que les deux régions ont un intérêt commun à coopérer étroitement en vue d'assurer un développement durable, y compris la protection de l'environnement et ses liens avec le changement climatique et les questions énergétiques².

1. L'action de la Commission

La première communication de la Commission Barroso sur les relations avec l'Amérique latine soutient les conclusions du Conseil de février 2006, et fixe des priorités adaptées aux changements qui se sont produits dans la réalité latino-américaine. Selon cette communication, l'objectif est d'intensifier le dialogue politique en intégrant des changements dans l'agenda et le format des réunions birégionales, et d'assurer une meilleure coopération en matière de prévention des conflits. Au niveau économique et commercial, l'objectif est de compléter le "réseau" d'accords d'association avec l'ensemble de l'Amérique latine³, en soutenant les processus d'intégration. Il convient aussi d'intensifier le dialogue en matière d'environnement, d'obstacles au commerce et aux investissements, et de soutenir une action plus intense de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre des infrastructures régionales. En ce qui concerne la coopération, trois domaines d'activités régionales sont identifiés pour la période 2007-2013: cohésion sociale, intégration régionale, ressources humaines et compréhension mutuelle.

_

¹ Ces politiques visant à la cohésion sociale sont particulièrement nécessaires dans une région où 227 millions d'habitants, c'est-à-dire 44,4% vit dans la pauvreté.

² Le changement climatique est un défi commun qui exige une réponse collective et urgente.

³ Amérique centrale, Communauté andine, Mercosur.

Sa coopération avec l'Amérique latine s'inscrit dans le cadre de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD)¹ ainsi que dans le suivi des sommets UE-ALC et veut contribuer au renforcement du partenariat stratégique entre l'UE et l'Amérique latine. Étant donné qu'il n'existe encore aucune organisation d'intégration latino-américaine à portée continentale, ce partenariat se traduit à trois niveaux coordonnés: régional (Amérique latine) sous-régional (Amérique centrale, Communauté andine, Mercosur) et bilatéral (avec chacun des pays latino-américains).

L'UE (Etats membres et Commission) est actuellement le principal donateur dans les pays de la région, avant les États-Unis, avec une contribution importante de la Commission estimée en moyenne à 450 millions d'euros par an. L'enveloppe financière du Programme Indicatif Régional (PIR) s'élève à 556 millions d'euros sur la période 2007-2010. Après examen à miparcours en 2010, le second PIR sera défini pour 2011-2013.

En accord avec les conclusions des sommets de Guadalajara et de Vienne, les domaines de la cohésion sociale, de l'intégration régionale et de la compréhension mutuelle devraient être objet d'une attention particulière. Ainsi il faudrait:

- Soutenir les efforts de l'Amérique latine pour développer des stratégies, des politiques et des instruments destinés à renforcer la cohésion sociale au travers, entre autres, de la réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale dans le contexte du développement durable et appuyer la mise en œuvre des engagements internationaux, en particulier dans le cadre des objectifs du millénaire (ODM);
- Inciter le renforcement de l'intégration régionale et favoriser le renforcement des relations économiques à l'intérieur de la région latino-américaine et son inter-connexion;
- Promouvoir la connaissance et la compréhension mutuelle entre l'Union européenne et l'Amérique latine par le biais notamment d'échanges universitaires (Programme ERASMUS MUNDUS) et d'appuis à des projets menés par des organisations œuvrant à la compréhension mutuelle entre l'UE et l'Amérique latine.

2. Rôle du Parlement européen et de l'EuroLat.

2.1. Parlement Européen

Le PE fut pionnier dans le rapprochement de l'Europe et de l'Amérique latine par le biais des 17 conférences interparlementaires qui se sont déroulées entre 1974 et 2005. Ces rencontres ont été le principal vecteur du dialogue et de la coopération entre les élus des deux régions.

Suite aux élections de 2004, le PE a créé cinq délégations pour les relations avec la zone latino-américaine en tenant compte du régionalisme existant².

Depuis de longues années, le Parlement européen a adopté de nombreuses résolutions concernant l'Amérique latine. Dans sa résolution du 24 avril 2008 sur le V^e sommet UE-ALC, prévu pour Lima en mai 2008, il a insisté sur les questions suivantes: soutien à

DT\745230FR.doc 5/13 AP100.365 v01-00

¹ Base juridique: article 179 du traité instituant la CE.

² Délégation pour les relations avec les pays d'Amérique central, Délégation pour les relations avec les pays de la Communauté andine, Délégation pour les relations avec le Mercosur, Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Mexique et Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Chili.

l'Association stratégique UE-Amérique latine; à l'intégration régionale et sous-régionale en Amérique latine; au multilatéralisme dans les relations internationales; à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine (EuroLat) et à l'ordre du jour du Sommet de Lima notamment les questions relatives à la cohésion sociale¹ et au changement climatique. Finalement, en ce qui concerne le renforcement des mécanismes institutionnels de promotion et de prévision, le PE recommande:

- la création d'une fondation euro-latino-américaine pour la promotion du dialogue entre partenaires, à caractère public-privé, qui s'inscrive dans la droite ligne des fondations existant pour d'autres zones géographiques;
- la création d'un centre birégional de prévention des conflits;
- la création d'un observatoire des migrations chargé du suivi permanent et détaillé de toutes les questions liées aux flux migratoires dans la région euro-latino-américaine.
- la création d'un fonds de solidarité birégionale destiné au financement de programmes relatifs à la cohésion sociale;

2.2. EuroLat

L'une des grandes avancées depuis le sommet de Vienne a été la création de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine (EuroLat) en novembre 2006. Ce forum consacré au débat, au contrôle et au suivi parlementaire des questions d'intérêt commun était une aspiration de longue date de la part du PE et des divers Parlements régionaux latino-américains (Parlatino, Parlacen, Parlandino et Parlasur) qui représente une étape supplémentaire dans les relations entre les deux régions et qui vient remplacer le traditionnel système des conférences interparlementaires biannuelles.

En tant que volet parlementaire de l'Association Stratégique birégionale, les principaux objectifs d'EuroLat sont le soutien, la promotion et la consolidation de l'Association stratégique dont la nouvelle Assemblée aborde les grandes questions, à savoir: démocratie et État de droit, respect des droits de l'homme, bonne gouvernance, intégration régionale, ainsi que les questions économiques, financières et commerciales, les affaires sociales, les migrations, l'environnement,, l'éducation et la culture.

Réunie à Lima, le 1er mai 2008, EuroLat a adopté un Message destiné au V^e sommet EU-ALC des 16 et 17 mai 2008. Les parlementaires européens et latino-américains ont insisté sur la mise en œuvre d'une zone euro-latino-américaine de partenariat interrégional global à l'horizon 2012. Dans ce contexte ils ont demandé:

- la conclusion des négociations visant à la signature des Accords d'Association avec l'Amérique centrale, la Communauté andine et le Mercosur;
- l'élaboration d'une Charte euro-latino-américaine pour la paix et la sécurité;

AP100.365 v01-00 6/13 DT\745230FR.doc

¹ Le PE rappelle son souhait de voir établi le Fonds de solidarité birégional et la mise en œuvre de programmes euro-latino-américains dans les domaines suivants: formation, éducation, culture, coopérations scientifique et technologique, santé et migrations.

- l'établissement de mesures concrètes visant à atteindre les ODM d'ici à 2015;
- la création d'un fonds de solidarité birégional destiné au financement de programmes relatifs à la cohésion sociale;
- la mise en œuvre d'un dialogue sur les migrations;
- l'adoption d'initiatives communes concrètes dans les domaines du changement climatique et de l'énergie;
- la création des 3 organes déjà mentionnés fondation birégionale pour la promotion du dialogue, centre birégional de prévention des conflits et observatoire des migrations.

3. Évènements préparatoires

Plusieurs évènements préparatoires ont eu lieu en vue du sommet de Lima. Axés sur des domaines divers (cohésion sociale, migration, environnement, drogue), ils ont réuni différents représentants des deux régions (gouvernements, experts, parlementaires, ONG, syndicats, associations professionnelles, etc.). Ces évènements préparatoires visaient à faire du sommet un processus impliquant des acteurs non étatiques et la société civile, lesquels contribuent de manière dynamique aux travaux et aux résultats en participant à la formulation des politiques et dialogues relatifs aux secteurs concernés. Ces évènements reflètent l'immense potentiel humain et culturel des deux régions tout en offrant aux acteurs non étatiques la possibilité de prendre part au processus des sommets UE-ALC et d'en influencer le résultat final.

III. LE SOMMET UE-ALC DE LIMA

1. Le contexte

Les rencontres UE-ALC au niveau des Chefs d'État et de gouvernement sont les plus vastes que l'UE entretient avec un autre continent. D'ailleurs l'UE est déjà le deuxième partenaire commercial, le premier investisseur et le premier pourvoyeur d'aides en Amérique latine. Entre 1990 et 2006, les échanges entre les deux parties ont plus que doublé. Même si l'Afrique est plus proche de l'Europe, et le poids économique de l'Asie plus important, l'Amérique latine n'en reste pas moins la seule région du monde où l'UE a une politique extérieure commune. Toutefois, la recherche du grand partenariat stratégique UE-ALC, menée par 60 délégations et 50 chefs d'État et de gouvernement, risquait d'être plus difficile que d'habitude. En effet, l'UE, qui s'élargit toujours plus vers l'Est, intègre désormais une majorité de pays sans lien avec cette région. D'autre part, les divisions entre pays latino américains paralysent de nombreux accords¹. En plus, pendant les semaines qui ont précédé le sommet de Lima, l'augmentation mondiale des prix énergétiques et surtout des prix alimentaires avaient provoqué des émeutes dans un nombre considérable de pays et avaient relancé la polémique sur l'utilisation des biocarburants. Ceux-ci, produits de substitution des carburants fossiles conventionnels, sont accusés par certains pays d'occuper des terres destinées à l'agriculture traditionnelle et donc de favoriser l'augmentation des prix alimentaires.

À la veille du sommet, M. Barroso, président de la Commission européenne, affirmait: "Nous allons tout faire de notre côté pour que la rencontre de Lima ne soit pas simplement un

DT\745230FR.doc 7/13 AP100.365 v01-00

¹ L'Equateur et la Bolivie rendent difficile la signature de l'Accord d'Association UE-CAN et les négociations UE-Mercosur sont au point mort. En outre, les relations entre la Colombie, l'Equateur et le Vénézuela ne sont pas encore au beau fixe.

sommet de plus mais un sommet qui puisse marquer un engagement de relations proches entre l'Amérique latine et l'Europe". À son tour, le président péruvien M. Alan García, hôte du sommet, a affirmé: "Croître sans pauvreté en respectant l'environnement c'est un des grands objectifs du dialogue euro-latino-américain qui va avoir de bons résultats".

2. Le Sommet de Lima (16-17 mai 2008): déroulement et résultats

L'UE et l'ALC ont resserré les rangs lors du Sommet de Lima, faisant taire leurs divergences face à l'urgence climatique et la crise alimentaire, sans toutefois déboucher sur des avancées spectaculaires. Ce V^e Sommet UE-ALC, qui a réuni dans la capitale péruvienne les 16 et 17 mai 2008, une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement, s'est achevé avec une "Déclaration de Lima" recommandant une série de mesures pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le réchauffement de la planète¹. Les deux partenaires ont décidé de lancer un programme contre le changement climatique baptisé "EurocLima"². Ils ont aussi réitéré des déclarations sur des principes communs et se sont engagés à améliorer leurs systèmes de protection sociale. Dans le cadre des objectifs du Millénaire (ODM), les parties présentes ont décidé d'éradiquer l'analphabétisme et la sous-alimentation d'ici à 2020. En outre, elles ont accepté d'établir un mécanisme de suivi des décisions de Lima.

Il a été également proposé de créer une fondation euro-latino-américaine, dont l'objectif serait de susciter le débat sur des stratégies et des mesures communes visant à renforcer le partenariat birégional, ainsi qu'à accroître sa visibilité. La question de l'augmentation des prix des denrées alimentaires a reçu une attention particulière lors du sommet. De plus, le rôle des biocarburants dans la crise alimentaire est resté une pomme de discorde entre les chefs d'État et de gouvernement participants. Alors que l'UE et le Brésil, le plus grand producteur mondial d'éthanol, ont exprimé leur soutien à l'utilisation des biocarburants, beaucoup d'autres pays leur ont reproché d'augmenter les prix alimentaires.

Les participants ont réaffirmé leur attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies et leur souhait de mener à bonne fin et en temps utile le cycle de négociations de Doha dans le cadre de l'OMC. Ils s'engagent à coopérer dans le cadre du droit international sur les questions de sécurité (notamment le trafic de stupéfiants et d'armes, la criminalité organisée et le terrorisme, y compris la prise d'otages)³. L'Union européenne doit entreprendre tous les efforts possibles pour progresser en ce sens dans le cadre des stratégies géostratégiques mondiales.

Les relations avec les blocs régionaux-Mercosur, Communauté andine, Amérique centrale ont fait l'objet de discussions particulièrement intenses lors des "mini-sommets" - UE-Mercosur, UE-CAN, UE-Amérique centrale, UE-Mexique, UE-Chili et UE-Cariforum.

Les parties présentes se sont félicitées du succès des Accords signés avec le Mexique, le Chili et le Cariforum. Pour ce qui est de l'Accord UE-Amérique centrale, les deux partenaires

FR

¹ La Déclaration comprenant 57 points, en consacre une vingtaine à chacun des deux thèmes centraux du débat de Lima.

² EurocLima aura pour principaux objectifs la mise en commun de connaissances, la promotion d'un dialogue structuré et régulier à tous les niveaux et la mise en place de synergies et d'une coordination en ce qui concerne les mesures en cours et à venir dans ce domaine.

³ En ce qui concerne le trafic de stupéfiants, le mécanisme de coordination et de coopération UE-ALC devrait être renforcé pour suivre de cadre à un dialogue plus efficace.

concernés se sont déclarés satisfaits des résultats des trois premiers cycles des négociations et du fait que le Panama ait décidé de participer formellement au processus d'intégration économique régionale.

Au niveau des négociations UE-Communauté andine (CAN) des divisions se sont manifestées. Le président bolivien Evo Morales a déclaré qu'il craignait que les secteurs les plus pauvres de la population ne subissent les effets d'une conclusion précipitée de l'accord d'association avec l'UE. Tandis qu'il avait le soutien du président équatorien, Rafael Correa, les deux autres membres de la CAN, le Pérou et la Colombie, étaient impatients de parvenir à un accord et ont exigé que le rythme soit accéléré. Dans ce contexte, l'UE a consenti à envisager une approche plus souple en tenant compte des asymétries intra et extra régionales.

En ce qui concerne l'Accord d'Association UE-Mercosur, l'impasse demeure. Les deux parties se sont limitées à réaffirmer leur volonté de faire aboutir les négociations dès que la situation le permettra.

La création de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine - EuroLat - fut particulièrement appréciée. Les Chefs d'État et de Gouvernement présents à Lima ont pris note des résolutions adoptées par celle-là et ont invité les institutions et les mécanismes d'intégration en Amérique latine et en Europe à collaborer étroitement avec cette assemblée.

Enfin, les parties réunies ont déclaré accepter la proposition de l'Espagne visant à accueillir le sixième sommet UE-ALC en 2010, et ont exprimé leur profonde gratitude au gouvernement et au peuple du Pérou pour la qualité de leur accueil.

IV. SUIVI DES RÉSULTATS DU SOMMET DE LIMA

1. Accords d'Association

1.1. Accord UE-Amérique centrale

Les représentants de l'UE et de l'Amérique centrale ont conclu avec succès le 4^e cycle des négociations le 18 juillet 2008 à Bruxelles. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de signer l'accord en 2009. En ce qui concerne les thèmes du dialogue politique et de la coopération, une plus grande convergence de points de vue a été atteinte. Pour ce qui est des thèmes commerciaux, il y a eu également des progrès, malgré le fait que le consensus interne, entre les pays d'Amérique centrale, est de plus en plus difficile à atteindre, compte tenu de leurs intérêts spécifiques relatifs à tel ou tel produit¹. Le prochain tour des négociations aura lieu des 6 au 10 octobre 2008 à Guatemala.

1.2. Accord UE-Communauté andine (CAN)

Le 4^e cycle des négociations entre Européens et Andins, prévu pour juillet 2008 n'a pas eu lieu. La Commission a en effet décidé d'annuler la dite rencontre en raison du manque d'unité

DT\745230FR.doc 9/13 AP100.365 v01-00

¹ L'exemple de la banane est significatif. Le Costa Rica, pays qui concentre 73% des exportations de bananes centre-américains vers l'UE, y tient beaucoup. En juillet 2008, l'UE avait accepté de réduire de 176 à 144 euros par tonne, entre 2009 et 2014, la taxe d'entrée des bananes en provenance de l'isthme, mais a fait marche arrière après l'échec de la réunion ministérielle de l'OMC à Genève.

au sein de la CAN. Les divisions qui opposent le Pérou et la Colombie d'une part à l'Equateur et à la Bolivie d'autre part empêchent la négociation de bloc à bloc comme le souhaitait l'UE. Ainsi, il est probable que la négociation se fasse entre l'UE et chacun des quatre pays de la CAN. La Colombie et le Pérou sont favorables à progresser rapidement dans tous les chapitres des négociations, tandis que la Bolivie et à un moindre degré l'Equateur maintiennent des réserves sur certains chapitres.

1.3. Accord UE-Mercosur

En septembre 1999, le Conseil de l'UE avait donné mandat à la Commission de négocier un Accord d'Association UE-Mercosur. Toutefois, après 15 cycles de négociations et malgré les engagements mutuels en vue de la conclusion des négociations avant le fin octobre 2004, les deux parties ne sont pas parvenues à un accord lors de la réunion ministérielle tenue à Lisbonne le 20 octobre 2004, ce qui a entraîné la suspension de discussions.

Les divergences achoppent essentiellement sur les questions agricoles et sur l'ouverture des marchés publics et des services. L'agriculture est l'objectif principal pour le Mercosur, dont la moitié des exportations totales de produits agricoles est absorbée par l'UE. L'enjeu majeur est la libéralisation du marché agricole européen. Pour l'UE, l'agriculture demeure aussi un sujet sensible. L'arrivée de produits agricoles compétitifs sur le marché communautaire inquiète les pays européens soucieux de protéger leur agriculture.

L'ouverture des marchés publics et des services, très protégés dans les pays du Mercosur, constitue un point essentiel pour l'UE. L'amélioration de l'accès des produits agricoles du Mercosur au marché de l'UE est en effet conditionnée à une protection adéquate des indications géographiques de l'UE dans les pays du Mercosur¹.

Les négociations commerciales entre l'UE et le Mercosur ne connaîtront vraisemblablement pas de progrès décisifs avant l'issue des négociations de l'OMC. Compte tenu de l'échec récent des négociations de l'OMC à Genève², l'accord d'association UE-Mercosur devient plus incertain, malgré la référence à la question dans la Déclaration de Lima où les parties signataires ont réaffirmé leur volonté de faire aboutir les négociations dès que la situation le permettra, en s'appuyant sur les travaux déjà accomplis.

2. Partenariats stratégiques

2.1. UE-Mexique

Dans la Déclaration de Lima les parties signataires se félicitent du succès de la mise en œuvre de l'accord d'association entre le Mexique et l'UE. Membre de l'OCDE, le Mexique est avec le Brésil l'une des deux puissances économiques d'Amérique latine. Depuis la signature, en 1997, de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération, les relations commerciales et le dialogue politique ont progressé considérablement entre les deux

AP100.365 v01-00 10/13 DT\745230FR.doc

¹ Malheureusement, les brevets et appellations d'origine contrôlée font l'objet de nombreuses infractions dans les pays du Mercosur.

² Le désaccord a porté principalement sur le mécanisme de clause de sauvegarde sur les importations agricoles, c'est à dire sur la fixation d'un seuil à partir duquel les pays importateurs seraient autorisés à augmenter les tarifs douaniers sur les marchandises pour faire face à une hausse soudaine des importations ou à une baisse excessive des prix.

partenaires. C'est dans ce contexte que la Commission a proposé, en juillet 2008, d'instaurer un partenariat stratégique majeur dans les relations UE-Mexique¹. Le partenariat stratégique devrait mettre en place un cadre politique solide et accentuer ainsi le dialogue UE-Mexique sur les questions bilatérales, de même que la coordination de leurs actions au niveau international.

2.2. UE-Brésil

L'UE est actuellement le premier partenaire commercial du Brésil. Leurs relations remontent aux années 1960. Elles se sont développées et ont conduit à la signature de l'accord-cadre de coopération UE-Brésil et de l'accord-cadre de coopération UE - Mercosur en 1995. Le partenariat stratégique UE-Brésil a été mis en place lors du premier sommet UE-Brésil en juillet 2007. Il constitue un engagement politique de l'UE et du Brésil de jouer un rôle actif dans les problématiques politiques, régionales, économiques et sociales du monde. L'UE et le Brésil ont convenu de dresser un plan d'action commun qui fixera l'étendue et l'orientation du partenariat stratégique, en vue du prochain sommet UE-Brésil de décembre 2008. Le plan d'action comprendra un certain nombre de thèmes majeurs, notamment la science et la technologie, la société de l'information, les transports maritimes et aériens, la politique régionale, l'environnement, la culture, l'éducation et les dossiers macro-économiques.

3. Lutte contre les drogues illicites

L'amélioration de la lutte contre les drogues illicites a des répercussions directes en Europe en réduisant le volume de la vente des stupéfiants dans l'UE². Dans ce contexte, l'UE a proposé, le 28 juillet 2008, à la Communauté andine, dans le cadre du Programme Régional (PIR), la mise en œuvre du Programme anti-drogues illicites dans la CAN. Celui-ci est le premier projet complet de coopération dans le domaine de la lutte contre les drogues au cours de la période de programmation 2007-2013. L'un des objectifs essentiels de ce projet doté d'un budget de 4 millions d'euros, dont 3,25 millions sont financés par la Commission européenne, sera la création d'un réseau d'observatoires nationaux du trafic de stupéfiants. D'autres volets viseront le développement d'activités régionales concernant le contrôle des précurseurs dans la CAN et l'amélioration des capacités d'analyse des pays de la Communauté andine en matière de drogues.

4. Migrations

Vue l'importance croissante des mouvements migratoires, la Commission a préparé diverses initiatives sur l'intégration des nationaux de pays tiers, sur la migration légale, la lutte contre l'immigration illégale et le trafic d'êtres humains. La Directive Retour adoptée le 18 juin 2008 fut très critiquée par la plupart des États latino-américains. La Déclaration de Lima encourageait déjà l'établissement d'un dialogue structuré et exhaustif sur les migrations, afin de cerner les défis communs et les domaines de coopération mutuelle entre l'UE et l'ALC. Les coprésidents d'EuroLat, MM.José Ignacio Salafaranca (PE) et Jorge Pizarro (Parlement latino américain) se sont réunis à Madrid, le 14 juillet 2008, afin d'analyser les conséquences

¹ Ce type de partenariat existe déjà entre l'UE et des pays comme la Russie, l'Inde, la Chine, etc.

² Les exportations des pays latino-américains sont favorisées par le système de Préférences Généralisées (SPG) communautaire, en particulier le "SPG drogue" pour les pays andins et centre-américains qui luttent contre le trafic de drogue, qui accorde une franchise de droits de douane pour de nombreux produits. Le SPG communautaire est le plus généreux du monde.

de la dite Directive. Dans leur communiqué, les deux coprésidents ont réitéré l'intérêt d'EuroLat en la matière. Ses Commissions des affaires sociales et des affaires économiques préparent, en effet, des rapports spécifiques¹. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de trouver des solutions humaines dans le cadre du droit pour les questions migratoires et ont rappelé la proposition du PE et de l'EuroLat de créer un Observatoire des Migrations. Le "Pacte européen sur l'immigration" qui sera adopté formellement par le sommet européen des 15 et 16 octobre prochain devrait tenir compte des propositions susmentionnées.

5. Crise alimentaire

Le sommet de Lima avait manifesté sa préoccupation par les effets de l'augmentation récente des prix des denrées alimentaires. Le 22 septembre 2008, le Président de la Commission, M. José Manuel Barroso a présenté sa proposition visant à prélever un milliard d'euros de fonds non utilisés de la Politique agricole commune (PAC) pour aider les pays en développement à augmenter leur production agricole, notamment par le financement de semences et d'engrais. Le Parlement européen, codécideur budgétaire, étudie actuellement les possibilités offertes par l'accord interinstitutionnel (AII) du 17 mai 2006 afin de financer les montants prévus pour l'aide alimentaire dans le cadre de la rubrique 4 du budget de l'Union européenne.

V. CONCLUSIONS

L'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes sont des alliés naturels en raison de leurs liens historiques et culturels, mais également en raison du partage des mêmes valeurs et principes fondamentaux: respect des droits de l'homme de la démocratie, de l'État de droit, de la bonne gouvernance, du multilatéralisme et de l'intégration régionale. Il y a moins de convergence sur des sujets comme les négociations commerciales, l'architecture financière internationale et la responsabilité face à des défis globaux comme la protection de l'environnement et du changement climatique, la lutte contre les drogues illicites, les migrations ou encore la récente crise alimentaire. Toutefois, dans un monde globalisé², l'Association stratégique UE-ALC, préconisée depuis 1999, devient de plus en plus nécessaire.

L'intégration régionale constitue une des réponses à cette globalisation désordonnée qui règne actuellement. La récente Union des nations sudaméricaines (UNASUR), qui a su répondre rapidement et efficacement à la crise bolivienne en septembre 2008, pourrait être l'embryon d'une future Communauté des nations latino américaines, un interlocuteur privilégié pour l'Union européenne. En attendant ce jour, les expériences d'intégration sous-régionale-Amérique centrale, CAN, Mercosur - ne pourront qu'être encouragées par l'UE.

Les négociations en vue de la signature des Accords d'association UE-Amérique centrale, UE-CAN et UE-Mercosur devraient se poursuivre malgré les difficultés rencontrées. Il faudrait insister auprès des citoyens latino-américains sur le fait que ces accords sont plus que de simples traités de libre commerce (TLC).

Dans ce contexte, le grand défi est de faire face aux asymetries existantes dans le cadre

AP100.365 v01-00 12/13 DT\745230FR.doc

¹ "L'immigration dans les relations UE-ALC" et "Commerce et Immigration".

² De nos jours, les aspects négatifs de la globalisation - krach du crédit et de l'immobilier, inégalités sociales croissantes, États affaiblis, terrorisme, réchauffement climatique - semblent prendre le dessus sur les bénéfices.

birégional et sous-régional. Dans ce but plusieurs instruments pourraient être utilisés: des politiques différenciées (dans ce cadre des relations commerciales), des mécanismes de transfert financier (dans le cadre des politiques de coopération), des fonds cofinancés destinés aux politiques de réduction des asymetries en divers domaines, en particulier celui de la cohésion sociale. Le soutien à des organismes inhérents aux processus d'intégration comme le FOCEM du Mercosur, voire la création du Fonds de solidarité birégional proposé depuis longtemps par le PE pourraient être aussi envisagé. En outre, les dialogues sectoriels existants, dans le cadre des relations birégionales - cohésion sociale, environnement, sécurité, lutte contre le trafic des stupéfiants, migrations, etc. - devraient être convertis en un mécanisme de suivi des décisions des sommets. La future fondation UE-ALC, pourrait y exercer un rôle très significatif.

La mise en œuvre de ces mesures pourrait favoriser considérablement le succès du VI^e sommet UE-ALC qui se tiendra à Madrid en 2010.